

Avez-vous jamais songé, messieurs, combien notre beau pays serait riche et populeux, si l'argent que nous portons à l'étranger était employé à nous donner des manufactures. Il y aurait des calculs étonnants à faire ici, mais je n'en ai pas le temps. Si nous produisions tout ce que nous pouvons produire, nous verrions la face du pays changer dans l'espace de quelques années, nous verrions des villes et des villages surgir comme par enchantement sur les bords de nos fleuves, de nos rivières, la colonisation peupler nos forêts de vigoureuses populations, l'agriculture prospérer, les ouvriers et nos hommes de commerce et de profession s'enrichir, nous verrions enfin s'élever des fortunes nationales.

J'ai alors dit longuement que pour avoir l'industrie, il fallait une éducation pratique capable de nous faire connaître nos ressources et de nous enseigner les moyens d'en tirer parti et une législation assez nationale pour empêcher le Bas-Canada d'être simplement un comptoir pour quelques hommes privilégiés. Et j'ai terminé par les remarques suivantes :

«Vous pouvez, messieurs, concourir à la régénération et à la prospérité de notre patrie; vous pouvez être les artisans de notre avenir industriel; car c'est vous qui faites les législateurs et qui bâtissez les manufactures; c'est vous qui demandez à votre intelligence le secret de ces machines merveilleuses au moyen desquelles vous transformez les produits et multipliez leur valeur. Le champ ouvert aux études de l'ouvrier est infini, tous les jours par la réflexion et l'étude il peut enrichir son pays d'une foule d'inventions utiles. Et hâtons-nous de le dire, il ne manque qu'une chose à l'ouvrier canadien pour en faire un des meilleurs ouvriers du monde.

Il n'y a pas bien longtemps encore qu'un homme d'Etat anglais de ce pays, l'hon. John Rose, faisait un éloge si flatteur de l'ouvrier canadien. «J'ai visité, disait-il, les chantiers des américains, j'ai parcouru les manufactures des Etats de l'Est, et partout j'ai trouvé des Canadiens-français, et lorsque je me suis informé d'eux, partout on m'a fait cette agréable réponse: ce sont nos meilleurs ouvriers. J'ai regretté alors, ajoutait-il, de voir, travaillant pour l'étranger, des hommes dont le talent et les aptitudes pourraient être si utiles à la prospérité de leur pays.» Et se tournant du côté des chefs de la majorité canadienne-française, il les conjurait de mettre une digue au torrent fatal de l'émigration. Nobles vœux! Plaintes touchantes! nobles vœux! qui doivent trouver un écho douloureux dans nos âmes, nous qui sommes les compatriotes de ces chers émigrés qui sont restés si français et si catholiques malgré leur éloignement de la patrie.

Et ces éloges donnés à l'ouvrier canadien, il les mérite. Si comme le français, nous n'avons pas l'esprit spéculateur et pratique, comme lui nous avons cette fécondité d'invention, ce goût distingué et cette délicatesse d'exécution qui donnent tant de prix aux œuvres artistiques et industrielles. On le sait dans ces grands concours où toutes les nations sont appelées à se disputer la prééminence dans les arts et l'industrie la France occupe toujours le premier rang. Sur ce terrain là, Dieu merci! la France est invincible comme elle l'était sur les champs de bataille avant les événements qui viennent de la terrasser. Et si dans un jour de malheur on a pu lui arracher du cœur deux de ses plus nobles provinces on ne pourra jamais du moins lui ravir le génie qui enfante les chefs-d'œuvre et ressuscite les nations.

Eh bien! nous avons, nous aussi, messieurs, quelque chose qu'on ne pourra jamais nous ravir, quelque chose qui peut suffire à nous faire briller au milieu des autres populations de ce continent. Et dans cette aptitude du peuple canadien pour l'industrie, je vois un indice de plus de sa destinée, un des plus forts arguments en faveur de ma cause. Les peuples comme les individus doivent suivre la carrière pour laquelle la nature les a faits.

L. O. DAVID.

N. B.—J'ai aussi dit que toutes les opinions, tous les partis devaient se rallier autour de cette idée: le progrès du Bas-Canada par l'industrie; que la première et la seule chose importante, à l'heure qu'il est, était de nous empêcher de la richesse industrielle du pays, avant que des étrangers ne viennent encore nous l'enlever.

MONUMENT DE MONTCALM.

(Suite et fin.)

Le 14 septembre 1859, date à jamais mémorable pour nous, Canadiens-Français, eut lieu la pose solennelle du monument dans la chapelle du couvent des Ursulines de Québec, au milieu d'une grande affluence des plus nobles citoyens d'origine française de cette ville (1). La chapelle offrait un coup-d'œil imposant; on avait élevé au milieu du chœur un catafalque sur lequel on voyait la chaise qui contenait le crâne du Général, la seule partie de son corps que l'on ait trouvée intacte dans sa tombe. Mgr. l'administrateur du diocèse présidait à la cérémonie.

(1) La veille, le monument élevé à Wolfe et à Montcalm, dans le jardin du fort, avait été orné de couronnes d'immortelles et de festons de feuilles d'érable. Le soir, on sonna, à l'église anglicane, les glas de Wolfe.

Un chœur nombreux de dames et de messieurs, exercé pour la circonstance, chanta un *libera* avec des accents auxquels la solennité du jour prêtait un nouveau charme. Un religieux silence régnait dans ce nombreux auditoire, et quand le Rév. Père Martin, l'orateur de la journée, fit entendre sa voix mâle et éloquente, un sentiment ineffable dominait les auditeurs, qui parcouraient par la pensée les phases glorieuses de notre histoire que l'orateur dessinait avec des paroles de feu. A trois heures et demie tout était terminé, et les spectateurs s'emblaient s'arracher avec peine au charme qu'ils venaient de goûter.

Voici le texte de la belle épitaphe composée par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, en 1761, à la demande des compagnons d'armes de l'illustre guerrier, qu'on lit sur le marbre dans la chapelle des Dames Ursulines de Québec:—

HIC JACET.

Utroque in orbe aeternum victurus
Ludovicus Josephus de MONTCALM GOZON
Marchio sancti Verani, Baro Gabriaci
Ordinis Sancti Ludovici Commendator
Legatus Generalis Exercituum Gallicorum
Egregius et Civis et Miles
Nullius rei appetens præterquam veræ laudis
Ingenio felici et litteris exulto
Omnes Militiæ gradus per continua decora emensus
Omnium Belli, Artium, temporum, discriminum
gnarus

In Italia, in Bohemia, in Germania
Dux industrius

Mandata sibi ita semper gerens et majoribus par
habetur
Jam clarus periculis

Ad tutandam Canadensem Provinciam Missus
Parva militum manu Hostium copias non semel
repluit

Propugnacula cepit viris armisque; instructissima
Algoris, inedia, vigilarum laboris patiens
Suis unice prospiciens, immemor sui
Hostis acer. Victor mansuetus

Fortunam virtute, virium inopiam peritiâ et celeritate
compensavit

Imminens Coloniae fatum et concilio et manu per
quadriennium sustinuit
Tandem ingentem Exercituum Duce strenuo et
audaci

Classemque omni bellorum mole gravem
Multiplici prudentia diu ludificatus

Vi pertractus ad dimicandam

In prima acie, in primo conflictu vulneratus
Religionem quam semper coluerat innitens
Magno suorum desiderio nec sine hostium morore
Extinctus est

Die XIV Sept. A. D. MDCCLIX ætat XLVIII.
Mortales optimi ducis exunias in excavata humo
Quam globus bellicus decidens dissiliensque
defoderat

Galli lugentes deposuerunt

Et generosæ hostium fidei commendaverunt.
(Traduction.)

ICI REPOSE

pour vivre dans la mémoire des deux mondes

Louis Joseph de MONTCALM GOZON

Marquis de Saint Vêran, Baron de Gabriac

Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis

Lieutenant-Général des armées de France

Citoyen et militaire distingué

N'ayant jamais désiré autre chose que la vraie gloire
Bien doué d'esprit et bien servi par les lettres
Ayant gagné tous ses grades par des succès constants
Habile dans la science des armes, à profiter des circon-

stances et à éviter les malheurs
S'étant montré grand capitaine en Italie, en Bohême
et en Allemagne

Ayant toujours accompli sa tâche de façon à se
montrer digne d'en accomplir de plus grandes

Alors qu'ayant affronté mille dangers

Il fut envoyé pour défendre la Province du Canada
A la tête d'une petite troupe il a souvent repoussé
des ennemis nombreux

S'est emparé de leurs forteresses défendues par des
hommes, munies d'un fort matériel

Endurci au froid, à la faim, aux veilles, patient

Dans les travaux, oublieux de lui-même
soigneux de ses soldats

Ennemi redoutable, vainqueur magnanime
Sachant trouver dans sa valeur une compensation
aux coups de la fortune, dans son habileté et sa
promptitude, le suppléant aux moyens
faisant défaut

Pendant quatre ans il a retardé par ses conseils et sa
bravoure la chute de la colonie

Enfin, après avoir déjoué pendant longtemps les pro-
jets d'un capitaine actif et intrépide, comman-
dant d'une armée nombreuse, aidée d'une
flotte chargée d'ammunitions de toutes
sortes

Poussé à livrer bataille, il tomba blessé au premier
rang et au premier choc

Entouré des soins et de l'espoir d'une Religion qu'il
avait toujours pratiquée, il s'éteignit

Au grand regret des siens et au regret même de ses
ennemis

Le XIVe jour de septembre de l'an du Sauveur

MDCCLIX

De son âge le XLVIIIème

Les Français en pleurant

Déposèrent les restes mortels de leur excellent chef
dans la fosse, qu'une bombe en éclatant avait
creusée pour lui (1)

Confiant ces précieux restes à la garde d'un ennemi
généreux!

Le marbre qui porte l'inscription tumulaire ci-dessus, sort d'une carrière américaine, est d'une blancheur et d'une pure-

(1) La bombe en éclatant n'avait fait que défoncer le plancher de l'église. C'est par cette ouverture que fut descendu le cercueil du général, dans une fosse creusée immédiatement en dessous. — *Histoire des Ursulines*, vol. III, page 8.

té que n'effacerait pas celui de Paros. Le sculpteur lui a donné un poli qui atteste du fini de ses œuvres, autant que l'exécution du blason de Montcalm témoigne de la délicatesse de son ciseau.

Ce marbre se compose de quatre pièces principales.

La première de ces pièces est une grande table de marbre noir, de six pieds quelque pouce, sur un peu plus de trois pieds, fixée dans le mur de l'église, et qui porte les trois autres pièces de marbre blanc, savoir: la table centrale, la pièce de support et le couronnement. La belle et longue inscription de l'Académie est gravée sur la pièce centrale, avec une netteté et une exactitude de ciseau remarquables. Sur la pièce de support, sont gravées en relief les armes de Montcalm, dont l'écu porte d'azur aux six colombes d'argent écartelées de sable aux deux tours d'argent maçonnées de sable. L'écu, ses pièces et ses accessoires sont burinés avec beaucoup de goût et de précision, les détails ont été bien soignés: tout ce petit morceau de délicat sculpture constitue un bel ensemble formé de toutes ces figures symboliques parmi lesquelles on aime à voir le dragon des Gozon, la devise de Montcalm: *Mon innocence est ma forteresse*, et le fameux *Dei vinco e tinctor* de Dieudonné de Gozon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

Nos lecteurs ne verront pas sans intérêt la correspondance qui fut échangée, à l'occasion du marbre sur lequel on avait gravé l'inscription ci-dessus entre M. de Bougainville et Lord Chatham, alors M. William Pitt; nous la trouvons dans le *Courrier de Québec* de 1808, alors rédigé par MM. Piamondon, Besserer et le Dr. Labrie:

Lettre de M. de Bougainville.

Monsieur,

Les honneurs qui ont été payés, sous votre ministère, à M. Wolfe, m'assurent que vous ne désapprouverez point que les troupes françaises, dans leur reconnaissance, fassent leurs efforts pour perpétuer la mémoire du marquis de Montcalm; le corps de ce général, que votre nation même a regretté, est enterré à Québec. J'ai l'honneur de vous envoyer une épitaphe faite par l'Académie des Inscriptions. J'ose, Monsieur, vous demander la faveur de l'examiner, et si vous n'y avez point d'objection, vous voudrez bien m'obtenir la permission de l'envoyer à Québec gravée sur un marbre qui sera placé sur la tombe du marquis de Montcalm. Si l'on m'accorde cette permission, j'ose me flatter que vous voudrez bien m'en informer, et m'envoyer en même temps un passeport, afin que le marbre et l'épitaphe puisse être reçu sur un vaisseau anglais, et placé, par les soins de M. Murray, dans l'église des Ursulines.

Veillez me pardonner, Monsieur, si j'ai osé vous interrompre dans vos occupations si importantes; mais en tâchant d'immortaliser les hommes illustres et les patriotes éminents, c'est vous faire honneur à vous-même.

Je suis avec respect, etc.,

DE BOUGAINVILLE.

Réponse de M. Pitt.

Monsieur,

C'est avec la plus grande satisfaction que je vous envoie le consentement du Roi sur un sujet aussi intéressant que l'épitaphe du marquis de Montcalm composée par l'Académie des Sciences, et qui, selon vos vœux, doit être envoyée à Québec, gravée sur un marbre et placée sur la tombe de cet illustre guerrier. Elle est parfaitement belle; et le désir des troupes françaises, qui ont servi en Canada, de payer un semblable tribut à la mémoire de leur général qu'ils ont vu expirer à leur tête, d'une manière si glorieuse et pour eux et pour lui, est vraiment et honorable et digne de louanges.

J'aurai le plaisir, Monsieur, de vous aider de toute manière dans vos louables intentions, et dès que j'aurai reçu avis des mesures que vous aurez prises pour faire embarquer le marbre, je ne manquerai pas de vous envoyer le passeport que vous désirez, et des directions au gouverneur de Québec pour le recevoir.

Je vous prierai aussi, Monsieur, d'être persuadé de ma juste sensibilité pour la partie obligeante de votre lettre qui me concerne, et de croire que je regarderai comme un bonheur l'occasion de vous prouver l'estime et la considération particulière avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

W. PITT.

Londres, 10 avril 1761.

Le marbre dont il est question dans ces lettres a été expédié vers le Canada; mais il n'est jamais arrivé à sa destination.

J. A. MALOUIN.

CHICAGO.

Cetera graviores causæ decidunt turre.

HOBACK.

V.

Chicago fut incorporé comme ville le 4 mars 1837.

La première élection municipale s'y fit le 1er mai suivant.

En juin de la même année eut lieu le premier recensement; il donna 4,170 âmes.

Il y avait alors dans la ville, 4 magasins en gros, 398 résidences privées, 29 magasins de nouveautés, 5 magasins de feronnerie, 3 pharmacies, 19 magasins de provisions, 10 cafés, 26 épiceries, 17 bureaux d'avocats et de notaires, et 5 églises.

La population et le commerce se groupèrent d'abord au nord de la rivière. Le premier hôtel qu'on y construisit fut le *Lake House*, en 1836, à l'encoignure des rues *Rush* et *Michigan*. Cet établissement assez considérable est, depuis quelques années, tombé en complet discrédit.

La première maison en bois scié fut bâtie par un nommé George Doyle, en 1832. La première construction en brique s'éleva l'année suivante sur la rue *Monroe*, entre les rues *Clark* et *State*. C'était une demeure privée. Elle a été démolie depuis peu.

Le premier vaisseau arriva à Chicago le 11 juin 1834; et, dans la même saison, cent cinquante autres vinrent y déposer leur cargaison. Le premier steamer qui voyagea sur les lacs fut le *Jefferson*; il entra dans la rivière Chicago le 8 juin 1835.